

FICHE TECHNIQUE

Végétaliser son Centre-Ville

La végétalisation pour permettre aux villes de s'adapter aux changements

La végétalisation est devenue centrale dans l'aménagement de nos centre-ville. C'est un enjeu qui doit obligatoirement être pris en compte afin d'adapter nos modes de vie aux différents changements climatiques qui se font déjà ressentir dans nos territoires. Les villes françaises sont encore très minérales, ce qui favorise les îlots de chaleur et ce qui ne permet pas d'accueillir de la biodiversité. Végétaliser son centre-ville c'est permettre de rendre nos espaces plus vivables lors des canicules en abaissant les températures dans une rue de 2 à 3° mais aussi d'amener plus de biodiversité. Végétaliser c'est également améliorer le cadre de vie des habitants, en rendant les espaces publics plus agréables.



© Ville de Nantes



centre-ville
en mouvement

www.centre-ville.org

FICHE TECHNIQUE

Végétaliser son Centre-Ville

Contact ville : **Audrey MLYNARZ**,
Manager de centre-ville
audrey.mlynarz@agglo-niort.fr
07.64.35.39.65



centre-ville
en mouvement

www.centre-ville.org

La requalification de friches en parc

Il existe de nombreuses idées pour requalifier une friche, que ce soit en tiers lieux, en habitation... Mais ces lieux abandonnés peuvent être des terrains propices à l'installation de parcs dans ou à proximité des centres-villes. En effet, ces derniers peuvent manquer de parcs et de végétalisation, les seuls espaces exploitables proche de nos cœurs urbains artificialisés sont donc les friches. Récemment, la ville de Niort a entrepris de transformer des usines en un grand parc à proximité du centre-ville, au bord de la Sèvre Niortaise, le Port Boinot. La municipalité a même rénové un bâtiment afin d'y accueillir une salle de réception ainsi que l'office du tourisme. Cela permet aux habitants de profiter d'un espace vert au cœur de Niort, en ayant même la possibilité de participer à des activités nautiques.



© vivre-a-niort.com

FICHE TECHNIQUE

Végétaliser son Centre-Ville

Contact ville : Florence JUDY-REGNO,
Service du développement local
florence.judy-regno@mairie-nanterre.fr
01 47 29 59 95



centre-ville
en mouvement

03022.centre-ville.org

Le permis de végétaliser

De nombreuses municipalités en France ont mis en place un permis de végétaliser pour leurs habitants. Que ce soit à Paris, Montpellier ou Rennes, ces villes permettent aux habitants de jardiner dans l'espace public, aux pieds des arbres par exemple. A Nanterre, la possibilité de participer à la végétalisation d'un centre-ville est possible après avoir déposé une candidature sur le site-internet. La mairie offre le permis de végétaliser aux Nanterriens, aux associations, aux écoles, aux commerces, aux copropriétés et même une entreprise. L'objectif est de permettre de jardiner aux pieds des arbres, sur les îlots verts, sur la voirie et le long des murs. Sur le site internet il existe des cartes qui permettent de savoir quels espaces sont à végétaliser à Nanterre.



© nanterre.fr

FICHE TECHNIQUE

Végétaliser son Centre-Ville

Contact ville : Stéphane Lopez,
Directeur adjoint de l'espace public
stephane.lopez@ville-montpellier.fr
04 34 88 75 13



centre-ville
en mouvement

www.centre-ville.org

L'objectif zéro phyto !

Le zéro phyto pour une ville c'est ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les cimetières, terrains de sport ou même les parcs. Cela de l'intérêt de notre santé de celle de tous les organismes vivants. La ville de Montpellier, membre du Réseau des Centres-Ville Durables et de l'Innovation, a lancé cette politique zéro phyto en 2006 (pour les espaces verts) et l'a étendue en 2017 pour toutes les structures publiques. La volonté de la municipalité est bien une sauvegarde de la faune et de la flore dans les espaces publics mais aussi dans les milieux aquatiques qui peuvent être touchés par la présence de produits phytosanitaires. A côté de cette politique, la mairie recycle les déchets pour les utiliser en paillage, qui permettent de protéger les sols et la ressource en eau.



© montpellier3m.fr

FICHE TECHNIQUE

Végétaliser son Centre-Ville

Contact ville : **Émilie Michaud,**
Chargée de mission
e.michaud@rennesmetropole.fr
06 48 16 77 55



centre.ville
en mouvement

www.centre-ville.org

La réhabilitation des cours d'eau en centre-ville

Lors du siècle dernier de nombreuses villes ont recouvert le cours d'eau qui traversait les cœurs urbains dans une optique d'artificialisation. Cependant certaines municipalités ont décidé de revenir sur ces aménagements au vu des différents qu'imposent le réchauffement climatique. Un cours d'eau c'est déjà ramener de la biodiversité mais aussi diminuer la température de 2 à 3° la température d'un espace, ce qui permet de lutter contre les îlots de chaleur. La place emblématique de Rennes, République, va être totalement requalifiée pour permettre de laisser la vilaine à l'air libre. Aujourd'hui, le cours d'eau est recouvert en partie par un parking. Le projet vient d'être voté en Conseil municipal, mais montre une certaine tendance des villes à développer les points d'eau.



© ouest-france

FICHE TECHNIQUE

Végétaliser son Centre-Ville

Contact ville : Laurent Maennel,
Manager de commerce
laurent.maennel@strasbourg.eu
06 31 76 42 51



centre-ville
en mouvement

www.centre-ville-strasbourg.org

La création d'îlots de fraîcheurs dans les zones minéralisées

Un îlot de fraîcheur permet de lutter contre les épisodes de forte chaleur qui sont encore plus ressentis dans des zones entièrement minérales. L'idée de cet aménagement est de créer un espace, sur une place par exemple, avec une omniprésence de végétalisation, qui permet de diminuer la température ainsi qu'apporter de l'ombre. Un îlot de fraîcheur n'est pas nécessairement pérenne, à Strasbourg par exemple, la végétation sur les places est déployée l'été, dans des grands bacs, ce qui permet d'offrir une solution éphémère. Ces îlots de fraîcheur permettent de diminuer la température d'un espace de 2 à 3°.



© ouest-france